

Fiche UE 1

Nom complet de l'UE : Introduction au questionnement éthique : les concepts articulant soin, santé et société.

Composante de rattachement :	UFR SHS-Metz	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	Philosophie (17 ^e)		
Nom du responsable de l'UE :	Charles BRAVERMAN	Volume horaire personnel de l'étudiant :	11
Adresse électronique UL :	charles.braverman@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	Français

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
EC1-1 Fondements philosophiques de l'éthique médicale : santé, personne et responsabilités.		4			2	4	6	4	En Présentiel
EC1-2 Éthique et encadrement juridique		3			2	3	5	3	En Présentiel
EC1-3 La santé par le prisme de l'éthique du <i>care</i>		4			2	4	6	4	En Présentiel
EC1-4 Éthique et soins infirmiers		3			1	3	4	3	En Présentiel
EC1-5 Bioéthique et progrès		3			2	3	5	3	En Présentiel
EC1-6 Santé et soin en contexte culturel : modernité et religions		4			2	4	6	4	En Présentiel
TOTAL de l'UE		21			11	21	32	21	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE : Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) : Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Objectifs :

L'objectif de cette UE 1 est de fournir une introduction au questionnement éthique lié à la santé et au soin par l'explicitation de ses concepts fondamentaux et de leurs conséquences pratiques.

Afin de comprendre les problèmes éthiques, leurs formulations et leurs possibles champs de résolution, il s'agit d'analyser leurs concepts fondamentaux par l'articulation d'un point de vue philosophique et d'un point de vue juridique. En effet, l'éthique mobilise des notions qui ont émergé dans l'histoire de la philosophie mais qui sont également présentes, pour la plupart, dans le corpus juridique.

La pratique du soin implique des conditions institutionnelles mais aussi des relations interpersonnelles concrètes qu'il ne faut pas masquer. Afin de contribuer à la mise en évidence des métiers du soin et de leur irréductibilité à la profession médicale, les étudiants auront ainsi à ouvrir leur réflexion sur l'éthique du *care* et sur la dimension éthique en soins infirmiers.

Enfin, les étudiants seront confrontés à une réflexion culturelle sur la modernité et ses conséquences relatives à la santé et au soin. Une maîtrise des problématiques éthiques articulant la santé et le progrès sera couplée à une réflexion sur l'homme questionnant aussi bien l'utopie transhumaniste que les visions théologiques du soin dans les traditions monothéistes.

Programme de l'UE :

Conformément aux objectifs, l'UE 1 se compose de trois moments principaux (pour trois journées complètes de formation).

- 1- Les concepts fondamentaux : approches philosophique et juridique.
- 2- Le soin (*care*) : concepts et pratiques.
- 3- Soins et santé dans la modernité : progrès, contexte culturel et religieux.

Les concepts fondamentaux qui jalonnent l'UE, et qui doivent être travaillés précisément, sont : la personne, le respect, l'autonomie, la conscience, le secret, le consentement, la responsabilité, la santé (le normal et le pathologique), le soin (*care*), la vulnérabilité.

Les enseignants sont libres d'utiliser l'histoire de la philosophie pour instruire la réflexion critique. Par exemple, les références à Kant, à Jonas, ou encore à Ricoeur, quoique structurantes pour la réflexion éthique, n'excluent pas la nécessité d'exploiter des textes discutant de manière critique de tel ou tel aspect de la pratique du soin (par exemple le risque d'illusion du consentement) ou de l'organisation du système de santé (par exemple les complexes savoir-pouvoir décrits par Foucault).

L'UE propose une prise en compte de l'éthique médicale dans sa dimension la plus interpersonnelle, la plus « charnelle », celle notamment du soin infirmier. Il s'agit alors de donner une voix à l'explication de tout un pan de la pratique du soin qui est parfois sous-estimée, voire dévaluée. L'enjeu est de montrer que loin d'être une pratique aveugle et mécanique le soin infirmier met en exergue des dimensions éthiques spécifiques qui gagnent à être explicitées et réfléchies. À cette occasion, l'UE approfondit notamment l'examen du concept de soin (*care*) et de ses implications concrètes dans les courants philosophiques qualifiés justement d'éthique du *care*.

De plus, nos sociétés ne sauraient penser l'éthique médicale sans sa réalisation dans la loi. Il s'agit par conséquent de poser les bases de la réflexion éthique par des analyses conceptuelles articulant l'approche philosophique avec l'inscription, dans la loi, de certains droits et devoirs. Ainsi, l'approche juridique interroge les concepts fondamentaux de l'éthique à la lumière des évolutions législatives. L'UE présente les devoirs des soignants et des institutions, mais aussi les droits des patients et des usagers. Une étude comparée du droit entre la France et les pays européens est menée afin de mesurer la légitimité de certains interdits tout en interrogeant les possibles évolutions législatives à venir. Cela permet également de questionner la pertinence des différents niveaux du droit (national, européen ou éventuellement mondial) pour encadrer les pratiques de soins et la recherche sur le vivant ayant des finalités médicales.

Ces recherches sur le vivant impliquent notamment une prise en compte du contexte historique et culturel dans lequel l'éthique doit être pensée. En effet, suivant une certaine interprétation de Descartes, notre modernité est souvent caractérisée comme une volonté de maîtrise et de possession de la nature dont un des points saillants est la capacité médicale à améliorer la condition humaine. L'UE

assume alors un questionnement éthique sur le concept de progrès, sur la valeur de la science et de la technique moderne en interrogeant nos projets de vie, de société.

De plus, le contexte culturel de l'éthique impose la prise en compte des sources théologiques et religieuses. En effet, la relation de soin suppose bien souvent des croyances et pratiques religieuses qui ont des répercussions éthiques (du côté du patient mais aussi du côté des soignants comme dans le cas, par exemple, de la clause de conscience). Ensuite, l'UE intègre le fait que la question du salut n'est pas éloignée de celle de soin au nom d'une étymologie commune. De même, le concept de sacré doit faire l'objet d'un travail précis afin de démêler les sources possibles des interdits et obligations associées à l'éthique médicale. Dans ces perspectives, une ouverture aux traditions monothéistes est nécessaire. Il convient d'étudier la place du soin dans le christianisme, le judaïsme et l'islam pour étudier le phénomène religieux dans un contexte de soin laïque.

De manière générale, les enseignants de l'UE veillent à s'appuyer de manière concrète sur des situations de soin incarnant les problématiques éthiques, mais aussi sur des textes ayant un impact sur l'organisation des soins. L'étude des textes de lois est incontournable. Cependant, il est également souhaitable d'analyser des documents explicitant des principes éthiques (charte de la personne hospitalisée, charte éthique et accompagnement du grand âge, manuels de certification etc.) afin d'en faire surgir les conséquences juridiques et les implicites conceptuels. Définissant cette notion, au regard de la morale, nous pourrions envisager l'intérêt d'une éthique clinique ou contextuelle. Développant le principisme tel que travaillé par Beauchamps et Childress, il conviendra de s'interroger sur le sens d'une éthique pratique comme Ricœur l'a exprimée. Cela revient à rappeler les fondements de l'éthique clinique tout en développant une réflexion sur les valeurs et les normes défendues.

Compétences
visées :

L'étudiant pourra, grâce à cette UE, se familiariser avec le sens du questionnement éthique, tout en le confrontant aux données juridiques, sociales, philosophiques et théologiques.

Les compétences visées sont en particulier :

C1-1 : Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine scientifique et/ou à l'interface de plusieurs domaines scientifiques afin d'identifier les enjeux éthiques du soin et de son organisation

C1-2 : Connaître et respecter la réglementation pour fournir une analyse éthique liée au soin et à son organisation.

C1-3 : Analyser de manière réflexive et distanciée une situation de soin afin de prendre en compte sa complexité et sa singularité

C1-4 : Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet d'éthique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation dans le soin et son organisation

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : dfoip-competences@univ-lorraine.fr